

TRAVAUX EN HAUTEUR : PORT DU HARNAIS ET SECURISATION DES EPI ANTICHUTE

Pour prévenir les chutes lors de travaux en hauteur



DUREE

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS

- Être capable d'évoluer en toute sécurité sur son support d'activité professionnelle en utilisant des systèmes d'arrêt de chute.

COMPETENCES VISEES

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés
- Utiliser, vérifier et entretenir un harnais de sécurité et de ses systèmes antichute

POUR QUI

- Toute personne exposée aux risques de chutes, de façon occasionnelle ou permanente, dans le cadre de son activité ou de sa fonction.

PREREQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Apports théoriques, exercices pratiques.

MOYENS D'ENCADREMENT

Intervenant en Sécurité/Travaux en Hauteur et sur Cordes CATSC/CQP/MNPS

LIVRABLES

Livret de formation.

EVALUATION

Evaluation au fur et à mesure de la progression pédagogique.

VALIDATION

Attestation de fin de formation.

VALIDITE

- Un recyclage à définir à définir par l'employeur qui est en fonction des opérations effectuées. Le recyclage est néanmoins une obligation légale.
- Une périodicité de 3 ans maximum est recommandée.

PROGRAMME

I. LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR

- Les chutes de hauteur et leurs conséquences
- Les facteurs risques de chute de hauteur : les évaluer, les caractériser et les identifier
- Les situations dangereuses : analyser la situation et l'environnement de travail

II. LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Le contexte réglementaire
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention
- Le choix de la protection

III. LE CHOIX DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE (EPC) LORS DE TRAVAUX EN HAUTEUR

- Les équipements permanents : les garde-corps, plates-formes, escaliers, échelles, crinoline
- Les équipements temporaires non mécanisés : les échafaudages et dispositifs de recueils souples
- Les équipements temporaires mécanisés : les plates-formes élévatrices

IV. LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) LORS DE TRAVAUX EN HAUTEUR

- Les différents types d'EPI : les conditions préalables au recours à un EPI
- Les différents types de systèmes de protection
- Les composants des systèmes de protection et le point d'ancrage
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes
- Éléments de liaison pour l'arrêt de chute
- Les connecteurs, les longes de retenue, les longes de positionnement, le casque

V. LA GESTION DES EPI

- Les différents types de contrôles
- La durée de vie, la durée d'utilisation, et la garantie
- La maintenance et le stockage

VI. PARTIE PRATIQUE : EXERCICES SPECIFIQUES AU PORT DU HARNAIS

- Analyse du chantier : reconnaissance des sites, modalités d'accès, ...
- Mise en œuvre et réglages des moyens de protection du travail en hauteur
- Installation d'une ligne de vie provisoire et sécurisation du poste de travail (ligne de vie horizontale)
- Réalisation de points d'ancrages temporaires
- Déplacement avec corde et anti-chutes - Repliement et bonnes pratiques
- Test de suspension

LES DÉPLACEMENTS SUR CORDES ET LES ANCRAGES PERMANENTS NE SERONT PAS TRAITÉS DANS CETTE FORMATION CONFORMÉMENT À LA RECOMMANDATION R431 CTN DU BTP (7 JUIN 2007)



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com